

Compte rendu de la rencontre du 29 août 2011 des administrateurs de l'Association des propriétaires du lac Clair

Lundi 29 août 2011 à 18 h 15 heures
Conférence téléphonique

Présences : Monsieur Réjean Barras
Monsieur François Bergeron
Monsieur Yvan Boisvert
Monsieur Michel Bouchard
Monsieur Louis Germain
Monsieur Raymond Morissette
Monsieur Gaston Truchon

Nous discutons des différents échanges avec la SALC et le MDDEP. Les relations avec la SALC et les travaux au déversoir artificiel sont discutées.

L'OSBL au nom de « L'Association des propriétaires du lac Clair » est inscrit au Registraire des entreprises. Il ne faut pas oublier que la SALC abandonnera son droit de vote de 50 % uniquement lors de la signature de l'entente de transfert.

Nous désirons toujours de rencontrer les responsables du dossier du barrage chez SNC-Lavalin et nous désirons également recevoir, de la part de SALC, les documents pour le transfert des actifs.

Nous mandatons Louis Germain à rencontrer un avocat afin d'obtenir des conseils juridiques, le cas échéant, sur la suite des événements

La prochaine rencontre des administrateurs de l'APLC sera le 7 septembre 2011 à la place d'affaires de Monsieur Yvan Boisvert.

François Bergeron
Secrétaire

(7-09-11)